

Edito

Sanctus Maixentus, histoire et patrimoine est heureux de vous faire parvenir le n° 16 de son petit journal. Fidèle à ses statuts, l'association a cette année encore poursuivi ses activités. En ce qui concerne l'histoire, nous avons entrepris de découvrir les notaires du XVII^e siècle et avons terminé le dépouillement exhaustif du *Mémorial des Deux-Sèvres* depuis le début du XIX^e siècle et des registres de délibération du conseil municipal. Côté patrimoine, vous trouverez la rétrospective des travaux de l'année dans notre local. A travers ce petit journal, nous sommes heureux de partager avec vous le fruit de nos recherches sous forme de courts articles, de points de vue ou de publications. Nous sommes heureux d'appartenir désormais à la fédération des sociétés savantes et culturelles des Deux-Sèvres.

Plusieurs projets sont en cours pour l'année 2026 mais chut... c'est à suivre.

BENOIT ET CHRISTELLE SANCE



Noël à Saint-Maixent-l'Ecole 21.12.2025 (photo Sanctus Maixentus)

SOMMAIRE

- Le paysage rural du Saint-Maixentais au XVIII^e siècle*, BENOIT SANCE
- Un peu de patois*, DEUX PATOISANTS AMATEURS
- Le château de Boisragon*, CHRISTELLE NORDEY-SANCE
- Les conséquences d'une justice bien complexe*, BENOIT SANCE
- Il y a 100 ans dans la presse à Saint-Maixent-l'Ecole*, CHRISTELLE NORDEY-SANCE
- Enigmes*
- Les travaux au local de l'association*



Conférences

Mercredi 3 avril 2026

Société historique de Parthenay et Pays de Gâtine
A Parthenay à 17 h 30

Vivre avec le refroidissement climatique : l'année 1709 dans la France de l'ouest, par **BENOIT SANCE**



Mercredi 15 avril 2026

Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
A Niort (médiathèque) à 18 h.

La Praguerie en Poitou : quand Niort et Saint-Maixent rentrent dans l'histoire (1440), par **BENOIT SANCE**



Le paysage rural du Saint-Maixentais au 18^e siècle

Adriann Verhulst définit le paysage rural comme "un ensemble géographique que caractérisent moins des éléments ponctuels comme en ville (maisons, monuments) que des traits de structure (parcellaire, dispositif agraire) à travers des aspects de quelque étendue, constitués par la végétation, les cultures, la disposition et la forme de l'habitat". C'est avec cette définition qu'on peut analyser le paysage de Saint-Maixent. Dans son *Mémoire sur la statistique des Deux-Sèvres*, Dupin, préfet des Deux-Sèvres, définit laconiquement la région de Saint-Maixent par ces quelques mots : "Autour de Saint-Maixent, la campagne est de la plus grande richesse".

L'essentiel de son propos concerne en effet la ville elle-même. Saint-Maixent, située à 45 kilomètres de Poitiers et 23 kilomètres de Niort, donne l'impression de se trouver au fond d'une cuvette mais elle est en réalité localisée sur une pente orientée à l'est et brutalement interrompue par la vallée de la Sèvre au sud. Sa population fluctue : 5.435 habitants en 1700, 6.430 en 1736, 4.367 en 1788 et enfin 4.950 personnes sous le Consulat, ce qui en fait la deuxième ville du département derrière Niort. A la fin du XVIII^e siècle, elle conserve un aspect médiéval avec ses rues étroites et sinueuses, son château, ses remparts et ses portes. Quelques nouveautés architecturales et urbanistiques marquent cependant la ville dans la seconde partie du siècle. Aux portes de la commune, on entreprend la réfection du champ de foire, la construction d'une porte de ville moderne et la plantation de promenades. L'axe routier principal Niort-Poitiers évite désormais le centre de la cité et structure donc l'espace et les nouvelles constructions en bordure de la ville. La cité est active grâce aux institutions qu'elle accueille (sénéchaussée, élection et tribunal royal). Elle a aussi bâti sa renommée sur la bonneterie qui périclité néanmoins à la fin du XVIII^e siècle à cause de la baisse des exportations rendues impossibles par les guerres et la perte des colonies. Saint-Maixent est enfin une cité abbatiale depuis le VI^e siècle et elle est le siège d'un important archiprêtre. La vocation militaire de la cité n'est pas encore affirmée puisque le château n'est qu'une caserne de cavalerie jusqu'à la Révolution française.

Si la ville a donc été décrite et analysée par plusieurs travaux, il peut être intéressant de mieux définir le paysage rural qui l'entoure en utilisant les travaux des historiens ayant travaillé sur la Gâtine et la plaine voisine. A ce titre, les ouvrages de Jacques Péret sur la Gâtine et André Benoist sur les plaines de Niort et du Val de Sèvre sont incontournables. Un mémoire de maîtrise, construit à partir de 80 inventaires après décès dans la première moitié du XVIII^e siècle, apporte plus spécifiquement un éclairage sur le Saint-Maixentais. L'analyse pour le XVIII^e siècle paraît pertinente grâce à la quantité de sources, mettant en relief les changements agricoles survenus en France à la fin de l'Ancien Régime. Ce découpage chronologique permet aussi d'utiliser le *Mémoire* du préfet Dupin qui offre d'évoquer un éclairage pour l'ensemble du département. Les campagnes saint-maixentaises constituent l'espace entourant la ville, entre les influences de La Mothe-Saint-Héray, Lusignan, Niort, Champdeniers et Parthenay.

On peut alors se demander à quel espace le Saint-Maixentais, localisé entre Gâtine au nord et plaine au sud, emprunte la plupart de ces caractéristiques. Ne peut-on d'ailleurs pas identifier un modèle original, intermédiaire qui ferait une synthèse entre les deux ?

Les éléments naturels de cet espace doivent tout d'abord être décrits afin de mieux le circonscrire. Il convient ensuite de présenter les cultures, les exploitations agricoles et les différentes activités que l'homme y a développées. Enfin, on peut s'interroger sur le dynamisme de cet espace au cours du XVIII^e siècle en observant les évolutions au cours de cette période.

1. UN ESPACE DE TRANSITION

1.1 Un sol et un relief entre plaine et Gâtine

La nature des sols est un élément essentiel dans la compréhension du paysage puisqu'elle induit des différences majeures.

Au nord, la Gâtine a des caractéristiques propres puisqu'elle constitue une terminaison du massif armoricain. Il s'agit de sols "froids", recouverts de dépôts sableux, de schistes et d'arènes granitiques. Le sol est par conséquent humide l'hiver mais sujet à l'assèchement en été. Au sud, la plaine de Niort est en réalité un vaste plateau s'étendant jusqu'à Luçon.

L'espace saint-maixentais est constitué au nord d'argiles et de marnes imperméables. Cela se traduit dans le paysage par de larges prairies naturelles et de nombreuses vallées encaissées. Plus au sud, à l'approche de la plaine de Niort, s'étend une grande zone calcaire du Jurassique formant un relief monotone avec des terres de groies riches et profondes mais ayant tendance à la sécheresse. Il s'agit du type de sols que l'on retrouve par exemple à La Crèche, Breloux, Romans. Plus à l'est se situe le prolongement du bloc soulevé de Montalembert ayant eu une incidence jusqu'à la faille d'Exireuil, aux portes de Saint-Maixent. C'est au Sud-Est que se situe la faille de Sainte-Néomaye, ancien déversoir du lac de Vauclair. Enfin, le bassin de Saint-Maixent a été constitué par l'effondrement de la vallée de la Haute Sèvre. Le relief est finalement marqué puisqu'il est compris entre 50 et 250 mètres d'altitude.

Les sols illustrent bien le caractère intermédiaire du Saint-Maixentais qui présente tout à la fois les caractéristiques de la plaine et de la Gâtine. Il est alors possible de s'intéresser à l'hydrographie

1.2 Une hydrographie distincte

La Gâtine apparaît comme un espace marqué par l'eau puisque selon le préfet Dupin, les sources sont "innombrables". Les étendues d'eau sont effectivement très nombreuses : étangs, ruisseaux, mares, fontaines. La plaine de Niort, à l'exception de la Sèvre, est moins favorisée en ce domaine.



Ad 79 36 Fi 1299 – Au bord de la Sèvre

Le pays saint-maixentais est au cœur de ces deux ensembles. De la Gâtine provient le Chambon dont le régime hydrographique est très irrégulier. De l'est coulent le Pamproux et la Sèvre. Le premier peut rapidement avoir un débit supérieur à la Sèvre, notamment en se gonflant lors de fortes pluies. Il recueille en effet les eaux apportées par le Bougon et celles du gouffre de la Roche Ruffin. Le Lambon se trouve au Sud. Il s'agit aussi d'un cours d'eau dont le débit est très limité l'été mais qui, prenant sa source au niveau de Beaussais, ne dépasse pas Fressines en été. Il devient ensuite souterrain avant de ressurgir en direction de Niort. Les étendues d'eau y sont nombreuses. On peut citer l'étang de Chantecorps dit des Châtelliers, celui du Puits d'Enfer... et d'innombrables mares.

Ces étendues d'eau qui animent le paysage sont utiles car elles servent de viviers dans lesquels les propriétaires organisent une pêche chaque année. La région est donc constituée d'un réseau relativement développé de cours d'eau, ce qui en fait une des caractéristique du paysage. Au-delà de ces éléments naturels, il y a d'autres composants d'unité du Saint-Maixentais

1.3 Quelles frontières pour le Saint-Maixentais

La frontière nord du Val de Sèvre est assez facile à déterminer puisque le sol marque une rupture très claire avec la Gâtine. On distingue aussi très nettement une ligne reliant Exireuil, Saivres, Augé, La Chapelle-Bâton. Certaines paroisses, à l’instar de Clavé, sont par conséquent entre plaine et Gâtine. Au contraire, Breloux, Sainte-Néomaye, Aigonnay, Souvigné, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Romans, Nanteuil, Saivres, Soudan semblent plus proches de la plaine. Cette frontière est enfin confirmée par les termes utilisés dans les baux. En Gâtine, la date de référence est la Saint-Michel, époque à laquelle le seigle est semé. Dans la plaine, le terme retenu est la Notre-Dame-de-Mars, ce qui correspond aux premiers labours de printemps. Cependant la coutume de Gâtine imposant la Saint-Michel se développe dès le XVII^e siècle dans le Saint-Maixentais et au XIX^e siècle dans la plaine de Niort. De même, quand on observe l’aire d’influence des notaires à Parthenay à la fin du XVIII^e siècle, on constate nettement que le Sud de la Gâtine échappe aux notaires parthenaisiens. Jacques Péret évoque la "Gâtine périphérique" pour les paroisses comprises à l’intérieur d’un triangle Saint-Georges-de-Noisné – Benassay – Sanxay. Cet espace apparaît nettement dans l’aire d’influence de Saint-Maixent. Par ailleurs, la ligne de séparation entre Saint-Maixent et Parthenay est très visible.

Finalement, la juxtaposition des cartes naturelles, des baux ou de l’aire géographique des clients des notaires de Parthenay est possible. Elle démontre bien l’originalité, la différence du pays saint-maixentais, même si des dissemblances peuvent être observées. De son côté, Pierre Gouvert, donne la définition suivante d’un pays "ensemble de terroirs pourvus de plusieurs facteurs d’unité". A partir de là, on peut s’interroger sur les caractéristiques du pays saint-maixentais.

2. UN PAYSAGE VARIE

2.1 Des caractéristiques entre openfield et bocage

Le pays du Val de Sèvre est influencé au XVIII^e siècle par deux grands modèles agricoles : openfield et bocage.

Les communes de Saint-Georges-de-Noisné, Chantecorps, Fomperron, Exireuil et Azay et celles qui sont plus au Nord ont plutôt les caractéristiques du bocage gâtinais. Les haies y sont nombreuses puisqu’elles entourent les parcelles, permettant ainsi de garder des animaux, de retenir le vent et l’eau, de délimiter les propriétés. Les champs sont souvent plus petits et dédiés au pâturage, à l’exception de ceux des métairies qui sont plus grands. Les haies peuvent être vives, c’est-à-dire composées d’arbres, d’arbustes, de ronces et d’un grand nombre d’arbres têtards. Ces derniers se retrouvent jusque dans les garennes. Le 12 avril 1788, le fermier général du duché de La Meilleraye écrit ainsi à son gendre : "Vous avez bien fait de faire abattre les arbres testards dans ma garenne de Ruffigny". Les actes notariés y font également référence. Ainsi, le 16 juin 1798, un acte sous seing privé est signé entre Maixent Etienne Garnier, juge du tribunal civil du département des Deux-Sèvres et François Personneau, agriculteur, qui cède une pièce de terre "en partie entourée de haies et de fossés avec quelques arbres testards et fruitiers contenant une demie boisselée à Boisranguier", dans la commune de Fressines. On note à cette occasion que ces haies peuvent être doublées d’un fossé. Destinées au drainage, elles peuvent même être la trace d’aménagements hydrauliques relativement élaborés. Le bail de la métairie de La Renaudière à Thorigné, plus au Sud, le 13 novembre 1797, stipule ainsi que "les preneurs ne pourront retenir l’eau qui vient de Jardre et qui irrigue les prés de Jardre et gallier et le grand pré que un jour sur trois. Les deux autres jours seront pour le bailleur. Le fossé servant à cet usage est à l’entretien des preneurs".



Ad 79 40 Fi 5183 – Exireuil. La vallée d’Avançon, vue prise sur le chemin de l’Acheneau

A l’opposé, se trouvent les communes de Souvigné, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Romans, Nanteuil, Soudan, etc. dont le paysage correspond à la définition de la plaine suivant André Benoist "parcelles rectangulaires non encloses de haies, arbres de plein vent clairsemés". On a donc globalement un paysage d’openfield où les champs sont ouverts. Entre les deux, on peut constater l’existence d’une situation intermédiaire car des prairies encloses sont signalées le long de la Sèvre. Le paysage saint-maixentais offre donc une image contrastée. La situation varie en effet selon la position de l’espace considéré, selon qu’il soit proche de la Gâtine ou de la plaine.

2.2 Quelles exploitations agricoles pour quel paysage ?

La structure agraire qui influence le Saint-Maixentais est fixée en Gâtine dans la seconde moitié du XVII^e siècle. On distingue les métairies et les borderies. Une métairie est constituée d’un seul tenant avec la maison d’habitation et les bâtiments d’exploitation construits au centre des terres, parfois sans organisation puisqu’il s’agit d’un regroupement d’anciennes exploitations. Une borderie est une exploitation de plus petite taille avec des parcelles plus petites et dispersées. Ces borderies sont regroupées en hameaux appelés "villages" qui renforcent l’impression d’habitat dispersé. Dans le Saint-Maixentais, il faut cependant distinguer la partie nord de la partie sud.

Les métairies du Nord représentent en moyenne une quinzaine d’hectares. On en dénombre généralement une quinzaine par paroisse, mais tout dépend du terroir. Au nord du Val de Sèvre, la petite paroisse de Coutières ne compte que dix métairies. A Fomperron, le rapport est de 80 borderies pour 23 métairies. Les paysans conservent en moyenne 20 % de leur superficie non cultivée puisque de nombreuses terres sont trop mauvaises ou difficilement accessibles. Dans le Saint-Maixentais, à moins de neuf hectares, le terme "borderie" est privilégié. Il faut enfin mentionner les landes de Gâtine que l’on retrouve dans le Nord saint-maixentais, offrant un paysage composé de genêts, d’ajoncs, de bruyères et de ronces.

Plus au sud, la création des métairies n’a pas entraîné la mise ne place de haies et de parcelles regroupées autour de l’exploitation. En effet, les métairies du sud du Saint-Maixentais ne sont pas autant dédiées à l’élevage, ce qui rend inutiles ces haies. La coutume de la vaine pâture contraint aussi de laisser les animaux librement circuler. Enfin, l’assolement triennal impose de disposer de parcelles dans les différentes soles, ce qui est incompatible avec un regroupement de parcelles. Cependant, les haies existent, ce qui atteste du caractère intermédiaire de Saint-Maixent. On y trouve en effet des haies vives ou de pierres sèches comme le signalent les baux. Le 21 septembre 1790, Suzanne Julie Garnier afferme par exemple à François Desré, journalier à Breloux, une terre en chaume en bord de rivière. L’acte précise que le preneur s’engage à fermer la prairie avec un mur de pierres sèches de trois pieds et demi de haut et, à l’intérieur du mur, à planter une haie vive avec des buissons fournis par le propriétaire. Les bâtiments des exploitations demeurent le plus au centre possible des terres. Les métairies y sont plus grandes, tout en restant inférieures à ce qu’André Benoist remarque dans la plaine de Niort où elles peuvent même atteindre une moyenne de 26/27 hectares. L’habitat y apparait groupé ou semi-groupé, à proximité des points d’eau.

Au Nord comme au Sud, les bâtiments disposent de peu de fenêtres. Les maisons ont un grenier à l'étage et sont construites à l'aide de matériaux prélevés à proximité (bois, pierre). Les toits sont majoritairement à deux versants.

Si le terroir semble marqué par l'existence de métairies et de borderies, on peut ensuite s'intéresser aux cultures pratiquées dans ces exploitations.

2.3 Des activités agricoles variées et intermédiaires entre Gâtine et plaine

Plusieurs sources fournissent des éléments pour mieux connaître les productions agricoles locales. Les baux apportent tout d'abord des éclaircissements. Ils permettent en effet, par le biais des redevances et des conditions imposées, d'identifier les productions. A titre d'exemple, il est possible de citer le contrat concernant la métairie de la Boucherie à Saint-Germier, entre Marie Byard, veuve de Louis Simon Rondier, notaire et procureur à Sanxay, et Thomas Guérineau, laboureur et Marie Dubois le 29 juin 1778. Les preneurs doivent alors fournir 40 boisseaux de seigle, 35 boisseaux d'avoine, quatre chapons, six poulets, six livres de beurre, six fromages, un "sachet de poire de vin quand il y en aura". Les actes notariés soulignent les différences entre le nord et le sud du Saint-Maixentais. Aux portes de la ville, côté sud, les redevances correspondent davantage aux productions de la plaine. Ainsi, Suzanne Julie Garnier, demeurant à Saint-Maixent, afferme pour sept ans à Charles Moreau, journalier, et Jeanne Izambart, son épouse, 16 boisselées à Saint-Martin-de-Saint-Maixent moyennant 30 boisseaux de bled (moitié froment, moitié baillarge), mesure du mardi, avec huit poulets de suffrage.

Les témoignages des contemporains peuvent aussi être utilisés. Samuel Charles Lévesque dans son *Etat de l'élection de Saint-Maixent*, dressé en 1698, écrit "le climat de la terre est assez abondant en toutes sortes de bleds, froment, seigle, méture, baillarge et avoine".

L'organisation des campagnes du Saint-Maixentais diffère nettement de la Gâtine structurée par une rotation biennale avec une longue période de repos. Dans le Val de Sèvre, on pratique une rotation triennale à partir du froment, du baillarge (ou orge de printemps) et de la jachère. La Gâtine est plutôt dédiée au seigle et à l'avoine mais le froment y est rare. Le seigle et l'avoine, néanmoins présents dans le Saint-Maixentais, sont souvent cultivés ensemble, semés en automne pour le premier et au printemps pour la seconde. La production est déficitaire en Gâtine et cette région doit donc importer des grains. De son côté, le pays saint-maixentais est excédentaire et voit même augmenter les mentions de froment au cours du XVIII^e siècle. Au contraire, les allusions à la culture du seigle et de l'avoine déclinent. On constate néanmoins un décalage avec la plaine où le froment et le baillarge sont davantage cultivés.

Cependant dans le sud Saint-Maixentais, on n'observe pas un paysage complètement consacré à la céréaliculture. Il y a tout d'abord des terres laissées au repos et quelques chemins. Les sources (témoignages, documents fiscaux) abondent aussi dans le sens d'un paysage saint-maixentais marqué par les prés, les prairies et les pâtis. Cette remarque est surtout valable pour le nord de la région étudiée. En Gâtine, ces espaces atteignent même 25 % des terres agricoles. Par ailleurs, comme l'ensemble des parcelles n'est pas labouré ou moissonné le même jour, le paysage a donc une certaine variété.

D'autres cultures sont pratiquées comme le chanvre, le lin, le sainfoin ou les légumes. Cependant, il ne s'agit pas de cultures de plein champ. On les trouve majoritairement dans des chenevières, des jardins ou des "ouches", à proximité des villages.

L'élevage apparaît comme essentiel en Gâtine puisque cela constitue un revenu essentiel pour les paysans. Il n'est pas absent du pays saint-maixentais où les troupeaux profitent de la vaine pâture et y sont placés pour brouter les chaumes après la moisson. Le mouton est le plus adapté au parcours sur chaumes et à cet espace moins généreux en prairie. On trouve cependant d'autres animaux. Des chevaux sont tout d'abord signalés, notamment en direction de la plaine, au Sud. Il s'agit moins d'animaux utilisés pour les labours que pour la reproduction. Près de la moitié des laboureurs ont ainsi une paire de juments. Des mules sont également mentionnées pour des usages variés : labours, transport. La région se caractérise aussi par l'existence de baudets dits du Poitou, utilisés comme reproducteurs mulassiers. C'est une caractéristique de la région qui la distingue du bocage et de la plaine. Alors que les bovins sont absents de la plaine, ils sont présents dans les campagnes saint-maixentaises, apportant de la viande et du lait à la ville de Saint-Maixent. Le nombre important de bœufs peut aussi s'expliquer par la nécessité de doubler les attelages pour labourer des terres lourdes et difficiles. Ils sont importés de Gâtine et d'Auvergne. Ces bœufs sont utilisés pour les charrois. Il n'en est pas de même pour les vaches qui sont peu nombreuses, cantonnées à des fonctions reproductives. Les chèvres, plutôt considérées comme dangereuses pour les cultures et les arbres dont elles mangent l'écorce sont peu présentes. Elles permettent cependant un apport en lait et même en viande pour les plus pauvres. Des porcs, peu coûteux à nourrir, vivent dans les pâturages ou à proximité des habitations. Les volailles constituent enfin un complément de revenu et de nourriture.



Ad 79 40 Fi 1895 – Anes du Poitou

On peut néanmoins se demander en quelles proportions ces animaux sont présents dans la région de Saint-Maixent. L'animal le plus cité est sans aucun doute le mouton. On en dénombre en 1744 : 1701 à Chavagné, 1.052 à Sainte-Néomaye et 1.849 à Thorigné. Un état des animaux élevés en 1742 à Prailles conduit au même constat. Il y a 2.587 brebis et moutons, soit 86, 1 % des animaux signalés. Les équidés sont signalés à hauteur de 4, 3 % des mentions pour les juments et 0, 4 % pour les mules et les ânes. Il y a peu de vaches (0, 2 % du total) tandis que les bovins, utilisés pour les labours, atteignent 5, 2 % des mentions. Les cochons ne s'élèvent qu'à 3, 8 % des animaux énumérés mais sont fréquents chez les paysans.

La vigne est peu présente en Gâtine ce qui en fait d'ailleurs une de ses caractéristiques. On ne la trouve de fait que dans quelques enclos ou quelques pieds destinés à une consommation locale. Inversement, en 1698, la vigne est signalée dans six des 15 paroisses de l'élection de Saint-Maixent, particulièrement à Azay et Saivres. Elle ne produit cependant qu'un "mauvais vin". Dans les intérieurs du Saint-Maixentais, le vin est omniprésent chez les paysans et les artisans où sont inventoriées des cuves basses et des barriques. 50 % des laboureurs ont ainsi une barrique de vin de pays au début du XVIII^e siècle. Les caves des élites regorgent elles aussi de vin. En 1813, Maixent Etienne Garnier, juge de Saint-Maixent, dispose d'une cuve de dix hectolitres, deux barriques, 224 bouteilles, 30 demi-bouteilles et 42 cruches de vin. Les vins proviennent majoritairement du pays saint-maixentais mais aussi de Saintonge et de Beaugency. Ces vignes intéressent d'ailleurs la bourgeoisie : 7, 8 % des acquisitions de Maixent Etienne Garnier concernent des vignes.

La région compte de nombreux arbres fruitiers. Les noyers, tout d’abord, sont très nombreux au bord des routes. Si beaucoup ont gelé pendant l’hiver 1709, ils sont essentiels pour se nourrir et produire de l’huile. Sont aussi dénombrés dans les actes des pommiers, des cerisiers, des pruniers et des châtaigniers. Les propriétaires sont parfois attentifs au développement de leurs arbres fruitiers. Maixent Etienne Garnier impose d’ailleurs dans ses baux que le preneur plante douze arbres fruitiers.

La présence de bois et de forêts démontre une nouvelle fois la position intermédiaire du pays saint-maixentais. La Gâtine est parsemée de nombreuses forêts, même si Jacques Péret note qu’elles ne sont pas aussi nombreuses qu’on le pense et que les contemporains ont eu cette impression à cause des nombreuses haies qui structurent le parcellaire. Pour le Saint-Maixentais, le Sud accueille la forêt de l’Hermitain. En réalité, ce sont les bois taillis qui abondent, notamment à Chantecorps, Fomperron, Soudan, Saint-Georges-de-Noisné. La plaine en est très largement pourvue. C’est un élément du paysage mais aussi de revenu. Ainsi Chantecorps compte beaucoup de bois dont les arbres sont destinés à être débités à Saint-Maixent.

3. UN ESPACE DYNAMIQUE

3.1 Quelle adaptation aux changements agricoles ?

On peut dès lors se demander quelle est l’adaptation du pays saint-maixentais aux nouveautés agricoles du XVIII^e siècle.

La question se pose tout d’abord pour les prairies artificielles, parfois simplement désignées sous l’appellation de "prés artificiels". Il est logique qu’elles soient relativement peu présentes dans le pays saint-maixentais au regard des nombreuses prairies naturelles. Breloux, en 1802-1803, compte 150 hectares de prairies naturelles pour seulement quelques parcelles plantées en prairies artificielles. On trouve du sainfoin utilisé pour la nourriture des ânes et des mulets. Des vesces ou jarousses apparaissent dans les années 1710-1740. Cela permet de produire de la farine les mauvaises années et de nourrir les volailles. Ces prairies artificielles sont surtout utilisées comme engrais au XVIII^e siècle, en les enfouissant pour favoriser ensuite la culture du froment, ou comme fourrage pour les animaux. La luzerne est mentionnée dans la plaine de Niort et dans le pays saint-maixentais dans les années 1770-1780. Les recommandations du préfet Dupin permettent d’en assurer la diffusion. Ainsi, il en relève 15 hectares à Sainte-Néomaye et ces parcelles artificielles représentent la moitié des prés signalés à Mougon en 1802-1803. Les baux peuvent démontrer un certain dynamisme chez les propriétaires du pays saint-maixentais. Dans le bail déjà évoqué de la métairie de La Renaudière, il est précisé que le preneur reçoit pour ce contrat la "vieille luzerne du renfermis et le pré pointu", mais les preneurs ne pourront en jouir que jusqu’à ce que le bailleur l’ait mis en sainfoin. Parmi les obligations du preneur figurent aussi l’obligation de "labourer et ensemercer la fiage en blé puis en sainfoin ou luzerne dans deux ans".

D’autres productions ont été relevées dans la plaine de Niort, sans qu’André Benoist ne les signale pour le Val de Sèvre. La maïs, également appelé blé de Turquie ou blé d’Espagne, est cultivé dans la plaine de Niort, la plupart du temps comme fourrage vert. Il en est de même pour la pomme de terre apparue à Coulonges en 1784 et dans le Mellois en 1786. La diffusion des nouveautés agricoles semble donc être limitée, peut-être entravée par les réseaux de communication.

3.2 Le développement d’infrastructures d’échange

La Gâtine dispose d’un faible réseau routier, à l’écart des routes royales. Elle offre surtout d’innombrables chemins creux qui, en hiver peuvent rapidement devenir impraticables, voire selon le gentilhomme Desprez Montpezat durant "six à sept mois minimum". Cela entraine un fort isolement de cette région entre Sanxay et Ménigoute.

A l’opposé, la plaine est mieux intégrée au réseau des axes principaux. Le pays du Saint-Maixentais se situe à proximité de trois routes de poste : celle d’Espagne qui passe par Melle, celle de Bordeaux à Nantes par Niort et surtout de Saumur à Angoulême par Saint-Maixent. La ville de Saint-Maixent est également reliée à ses campagnes par de nombreux axes secondaires et des petits chemins.

En plus des voies terrestres, Saint-Maixent aurait souhaité profiter de la navigation de la Sèvre qui prend fin à Niort. Les principales objections proviennent des éléments naturels puisque les méandres sont trop nombreux entre Niort et Saint-Maixent. De plus, les eaux sont trop basses l’été pour que ce projet soit possible. Néanmoins, trois projets auraient pu, s’ils avaient été menés à bien, transformer le paysage. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le maréchal de La Meilleraye souhaite canaliser la Sèvre jusqu’à Saint-Maixent. Un nouveau plan voit le jour en 1740-1741 mais il avorte en raison des trop nombreux moulins qu’il eût fallu acheter et détruire. Le *Journal des Deux-Sèvres* du 21 novembre 1800 conserve aussi la trace du projet de rejoindre la Vonne et le Clain par l’étang des Châtelliers afin de permettre la navigation fluviale de Paris à La Rochelle.

Le paysage saint-maixentais dispose donc d’un réseau de routes royales et de nombreuses voies secondaires. Des projets existent, attestant de l’intérêt à disposer de voies de communication.

3.3 Le poids du commerce dans cet espace

Les campagnes du saint-maixentais profitent de la proximité de trois principaux marchés : Niort le jeudi, Melle le samedi et Saint-Maixent. Dans cette dernière, il y a en réalité un premier marché le samedi qui est celui de la ville et un second le mardi pour l’abbaye. A ceux-ci s’ajoutent un ensemble de marchés secondaires comme La Mothe-Saint-Héray, Pamproux, Celles, Chef-Boutonne...

Des foires permettent également de vendre les productions du Saint-Maixentais. Pour n’évoquer que celles de la ville, on en compte six jusqu’en 1752 (trois de l’abbaye et trois de la ville). A cette date, trois foires royales sont aussi autorisées. Plus largement, l’élection de Saint-Maixent, qui comprend cependant une enclave dans la région de Couhé-Vérac, comprend 65 foires annuelles sous l’Ancien Régime. Ces lieux d’échanges se spécialisent cependant puisque les productions des paroisses de Saivres et Saint-Eanne sont vendues à Saint-Maixent tandis que les bestiaux sont davantage échangés à la foire de La Mothe-Saint-Héray. Saint-Maixent est donc une "ville marché" pour les paysans des alentours. En effet, en 1788, on dénombre neuf foires actives qui font d’ailleurs beaucoup de concurrence à celles de Niort. Guy Lemarchand évoque ainsi la ville comme l’un des gros marchés au bétail français du XVIII^e siècle.

Les flux commerciaux sont aussi interrégionaux et même internationaux. Une partie de la production de blé est exportée vers Londres, le Portugal et même les Flandres, tandis que le vin s’exporte en Angleterre. Plus localement, Saint-Maixent attire quantité de marchands, notamment de Saintonge, qui viennent y acheter de l’orge et du baillarge. Le froment est abondamment vendu vers Niort. Les chevaux étaient élevés pour l’Armée et pour le trait des carrosses. Bon nombre de ces animaux partent ensuite pour le Berry. Les mules et les mulets sont réputés dans tout le royaume et la valeur d’un baudet peut ainsi dépasser celle d’un cheval. A ce titre, le haras de La Renaudière appartenant au fermier général du duché de La Meilleraye a acquis une certaine renommée. Les mules sont alors exportées vers le Languedoc et l’Espagne. De même, les bœufs sont acquis par des marchands normands et les moutons par des négociants bordelais.

Une partie de la production céréalière est également transformée sur place. Le froment part en grande partie vers les moulins de la Haute-Sèvre à dos de mulets ou par charrettes. La Sèvre, qui s’écoule sur 40 kilomètres entre Niort et Saint-Maixent, accueille au début du XVIII^e siècle 48 moulins, dont 14 sur la seule paroisse de Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

CONCLUSION

Le Saint-Maixentais apparaît finalement comme un espace intermédiaire entre Gâtine et plaine. De part et d’autre de la Sèvre, la nature des sols est cependant différente. Cela induit des caractéristiques au niveau du relief, de l’humidité et des prédispositions pour l’agriculture. L’hydrographie reste marquée par les nombreux cours d’eau même si certains sont temporaires. La partie nord des campagnes saint-maixentaises reste influencée par la Gâtine. La frontière sud est plus délicate à fixer car on a l’impression d’un passage progressif à la plaine.

Le paysage est structuré par les métairies et les borderies. Celles du sud paraissent plus grandes et davantage délimitées par des haies. L’influence du bocage est donc perceptible au Nord tandis que le Sud offre un paysage d’openfield. Les céréales cultivées démontrent cette dualité puisque seigle et avoine dominant au Nord alors que le Sud est plus orienté vers la culture du froment et du baillarge. Cet espace illustre bien l’idée qu’il faut nuancer la “tyrannie des bleds”. De fait, on y trouve un élevage varié (moutons, chevaux, porcs, etc.), du chanvre, de la vigne, des arbres fruitiers... Tout comme pour la forêt, on perçoit néanmoins des différences au sein même du pays saint-maixentais entre le Nord et le Sud.

Le paysage n’est pas figé au XVIII^e siècle puisque les prairies artificielles progressent. De plus, des infrastructures de transport se développent dans le monde rural à travers les routes mais aussi des projets de navigation. Il est vrai que cette région est dynamisée par le commerce des produits agricoles à différentes échelles. On constate aussi une abondante transformation sur place puisque de nombreux moulins sont présents dans le paysage saint-maixentais.

On peut cependant se demander si la Révolution française, à travers la vente des biens nationaux, a modifié le paysage. En effet, les paysans ont-ils profité du transfert de la propriété, ce qui aurait pu favoriser un morcellement des propriétés ? Inversement, la proximité de Niort, a-t-elle favorisé de grands propriétaires qui auraient pu remembrer les parcelles ? Finalement, la Révolution française a-t-elle eu un impact sur le paysage saint-maixentais ?

BENOIT SANCE

Bibliographie

ARCHES (Pierre), *Les Deux-Sèvres par le préfet Dupin, 1801*, La Crèche, Geste Editions, 2005, 198 p.
BENOIST (André), *Paysans du Sud Deux-Sèvres, XVII^e-XVIII^e siècles, la terre, les traditions, les hommes*, La Crèche, Geste Editions, 2005, 357 p.
BOILEAU (David), *Saint-Maixent et sa campagne au début du XVIII^e siècle d’après l’étude de 80 inventaires après-décès*, Mémoire de maîtrise, 1995, 143 p.
COMBES (Jean), LUC (Jean-Noël) (dir.), *Les pays des Deux-Sèvres, l’histoire par les textes et par les documents*, Parthenay, Comité d’aménagement rural et urbain de la Gâtine, 1978, 430 p.
GUYONNET (Jean), *Histoire de la ville de Saint-Maixent des origines à nos jours*, Poitiers, Brissaud, 1978, 207 p.
LEMARCHAND (Guy), *L’économie en France de 1770 à 1830. De la crise de l’Ancien Régime à la Révolution industrielle*, Paris, A. Colin, Coll. U, 2008, 318 p.
MEYRIALLE (A.), *Saint-Maixent-l’Ecole, esquisse géographique et historique sur le pays et sur la ville*, Niort, Baussay, 1925, 157 p.
PERET (Jacques), *Les paysans de Gâtine au XVIII^e siècle*, La Crèche, Geste Editions, 1998, 285 p.
SANCE (Benoit), *Maixent Etienne Garnier : une vie révolutionnée par les changements politiques, économiques et sociaux (1789-1813) ?*, Mémoire de master 2, Poitiers, 2012, 256 p.
VERHULST (Adriann), *Le paysage rural : les structures parcellaire de l’Europe du Nord-Ouest*, Brépols, Turbout, 1995, 132 p.

Comment faisaient nos ancêtres ?

Avant le développement des assurances incendies qui se popularisent à la fin du XIX^e siècle, comment nos ancêtres s’entendaient-ils en cas d’incendie ? Nous ne disposons bien sûr que des documents concernant les élites. Rendons-nous rue de la Balle appelée à cette époque rue Gourville, du nom d’un fief du Saint-Maixentais.

Le jeudi 28 octobre 1779, la maison de l’avocat Jean Louis François Lévesque brûle entièrement, à 16 heures. L’incendie a été causé par l’eau réchauffée pour une grande lessive chez son voisin, l’avocat Giraud de Crouzon, la veille et l’avant-veille. Mais le tuyau d’évacuation des fumées du fourneau aurait été installé illégalement dans l’épaisseur du mur mitoyen.

Comme aujourd’hui, la victime requiert alors une expertise avant de porter plainte devant la sénéchaussée et siège royal de Saint-Maixent. Les architectes niortais Duménil et Pinoteau sont alors désignés pour arbitrer ce conflit

BENOIT SANCE

Sources : Ad 79 série B

Un paysan de la Vieille Roche, chanson en patois poitevin de la fin du 18^e siècle

UN PAYSAN DE LA VIEILLE ROCHE

CHANSON

EN PATOIS POITEVIN DE LA FIN DU 18^{me} SIÈCLE

Par R.-F. RONDIER

180
60

— Air du Curé de Pomponne. —

I

De m' marier o l'y at quinze ans,
Yognit la fontésie :
Mais y ne quierchit ja longtemps
Ine fliaude bein assortie.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
De tielle fontésie !

II

Dans ine ballade y l'avisit
Dans in soula d' fumelles.
Drès qu'y la vit, al me plésit,
Tant y la trouvit belle !
Ah ! o m'en souvindra, la lira !
Tout me gréyiait dans elle.

III

Al avouet de jolis p'tits ails,
La pia dau front luisante,
Ine bell' grand' goul' qui flérait l'ail
Et la voix bein raudante.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Coume al était av'nante !

IV

Al avouet in d'ventean d' coton,
Ine coueiffe bridaie ;
Al portait avec trois cot'llions
Larg' coume la tour carraie.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Qu'al était bein nippaie !

V

Pre ses cot'llions y la tirit
Pre danser la courante.
Eh ! gai ! iou ! iou ! et v'rele ithy !
Al était tout' suyante...
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Coume al était charmante !

VI.

Y la poussit dans in p'tit couin
Pre li conter m'n affaire.
Y-ouvris la goule, o ne sortit rein :
Al ne semblit ja s'en faire.
Ah ! o m'en souvindra, la lira ;
Al n' fesait poué la fière.

VII

Après, y la prit pre les dett,
Y li torsit les pouzes :
Puis y li trepit su les péds
Sans qu'al m' dicit queuq' chouse.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Al n'était frenicliouse.

VIII

Quand y vit qu'al o prenait bein,
Y li dicit : qu'y t'aime !!
Si t'o veux, y m'él'rant nos trains.
— Pierre, y o veux bein tout d'même.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Coume tieu me brassit l'aime !

IX

Al fut ma femme, y eut daux infants,
Al fut trejou bein boune,
Al fut malade en même temps
Que ma belle jetoune.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
D' ma femme et de ma j'toune.

X

Y fut qu'ri l' maréchal d'Airit
Pour adouber ma j'toune.
Mais pendant tio temps al mourguait
Nout' femme qui-était si boune.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Mais y-ai sauvé ma j'toune.

XI

Pre garder mes pouvres petitt,
Fallait ine ménagère.
Avec ine autre y m' mariit,
Qui-avait de bounes affaires.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Ouail ! mais de la premère !

XII

Mais drès qu'y devint son mari,
Al fut pis qu'enrageaie.
A journaux al me fit gèti
Coume in âme damnaie.
Ah ! o m'en souvindra, la lira,
Al était endévaie.

XIII

In ser qu'y-avais bediu bacott,
Ah ! te v'la, chain d'ivrougne,
Qu'al me dicit ; puis à grands cott
Au poitrinail al m' cougne.
Marme, o m'en souvindra, la lira,
Coume al cougnait la m'niougne.

XIV

Qui-est o qui-a fouet tiell' chanson
Tielle chanson nouvelle ?
O l'est, morguienne, in bon garçon
Daux environs de Melle.
O vous en souvindra, n'est-o pas ?
De tiell' chanson nouvelle !

Y+ Ye

970 (167)

TYP. CH. MOREAU A MELLE.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5442862j.texteImage>

Page 7

Voici la traduction proposée par DEUX PATOISANTS AMATEURS

I. De me marier il y a quinze ans J'eus la fantaisie : Mais je me suis cherché il y a longtemps Une fille bien assortie. Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira De cette fantaisie !	VI. Il la poussait dans un petit coin Pour lui conter fleurette. J'ouvris la bouche, il n'en sortit rien : Elle me semble ne pas s'en faire. Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira, Elle ne faisait point la fière.	XI. Pour garder mes pauvres petits Il fallait une ménagère Avec une autre, je me marie, Qui avait de bonne volonté. Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira Oui ! Mais de la première !
II. Dans une ballade, je l'aperçus Dans un soulier de femmes. Dès que je la vis, elle m'a plu, Tant je la trouvai belle ! Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira ! Tout me plaisait en elle.	VII. Après il l'a pris par les doigts Il lui tordit les pouces : Puis il lui marchait sur les pieds Sans qu'elle me dise quelque chose Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira Elle était ni froide ni chaude.	XII. Mais dès que je devins son mari, Elle fut plus qu'enragée. Tous les jours elle me fit rager Comme une âme damnée Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira, Elle était endiablée
III. Elle avait de jolis petits yeux, La peau du front luisante, Une belle grande bouche qui sentait l'ail Et la voix bien claire. Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira Comme elle était convenable !	VIII. Quand je vis qu'elle le prenait bien Je lui dis : Ah que je t'aime !! Si tu veux nous mélangerons nos vies - Pierre, je le veux bien tout de même Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira Comme cela ça me remue tout le corps	XIII. Un soir que j'avais bien bu, Ah ! Te voilà, chien d'ivrogne, Qu'elle me dit : puis à grands coups Sur la poitrine elle me tape Par mon âme, je m'en souviendrai, La Lira, Comme elle cognait la mignonne.
IV. Elle avait un tablier de coton, Une coiffure en pagaille ; Elle portait trois jupons Larges comme la Tour Carrée. Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira Qu'elle était bien habillée !	IX. Elle fut ma femme, j'eux deux enfants, Elle fut toujours bien bonne. Elle tomba malade en même temps Que ma belle mule Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira De ma femme et de ma mule.	XIV. Qui est-ce qui a fait cette chanson Cette nouvelle chanson ? C'est grossièrement un bon garçon Des environs de Melle Oh, vous vous en souviendrez, n'est-ce pas ? De cette chanson nouvelle !
V. Par ses jupons, je la tirais Pour danser la conrante. Eh ! Gai ! iou ! iou ! Et virevolte ici ! Elle était tout en sueur... Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira, Comme elle était charmante !	X. J'ai été cherché le maréchal ferrant d'Aiript Pour soigner ma mule. Mais pendant ce temps, elle mourait Notre femme qui était si bonne Ah ! Je m'en souviendrai, La Lira, Mais j'ai sauvé ma mule.	

L’auteur de ce texte est René-François Rondier (1788 Saint-Maixent – 1872 Saint-Martin-les-Melle), juge au tribunal de Melle, fils de François Rondier, notaire à Saint-Maixent (1751 Sanxay – 1793), et de Charlotte Bataille (1764 Saint-Domingue – 1820 Saint-Maixent).



René-François Rondier

<https://www.alienor.org/collections/documentation/130143-m0841878-2-4p>

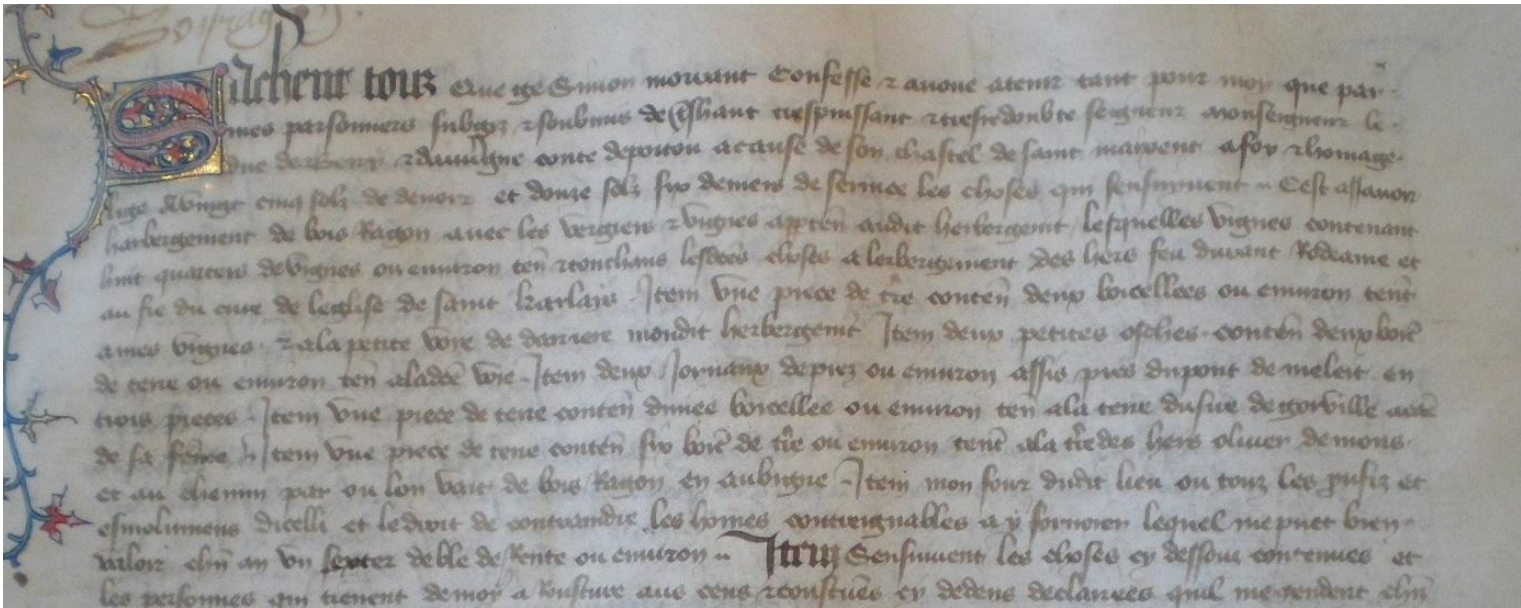
Le château de Boisragon



Drac

Le château de Boisragon est situé sur la commune de Breloux (La Crèche). Il relevait de la seigneurie de Saint-Maixent. Il est mentionné dans les hommages dus à Alphonse de Poitiers en 1260 sous la dénomination de *Borragunt : Dominus Aymericus Lobeas, miles, homo planus de quadam masura terre que est apud Borragunt ad L solidos de placito et equum de servicio de LX solidis* (Aymeri Lobeas, chevalier, à hommage plain pour sa terre sise près de Borragunt, à 50 sous de plait et un cheval de service de 60 sous).

Précédemment détenu par Guichart de Genouillé à cause de son épouse Jeanne de Fontenieux à la fin du XIV^e siècle, le fief de Boisragon passe entre les mains de Simon Morraut qui en fait le dénombrement le 13 juin 1404 à Jean, duc de Berry, comte de Poitou à cause de son château de Saint-Maixent. Le logis est qualifié d’"hébergement" mais c’est un terme commun dans tous les actes administratifs.



Hommage et dénombrement du fief de Boisragon, par Simon Morraut, le 13.6.1404

Voici le début de la transcription : "Sachent touz que ge Simon Morraut confesse et avoue atenuir tant pour moy que pour mes parsonners, subgiz de tres haut, tres puissant et tres redoubté seigneur mon seigneur le duc de Berry et Dauvergne, conte de Poitou a cause de son chastel de Saint Maixent a foy et homage lige a vingt cinq solz de devoir et douze sols six deniers de service les choses qui sensuyvent, cest assavoir harbergement de Boisragon avec les vergiers et vignes appartenant audit herbergement lesquelles vignes contenant huit quartiers de vignes ou environ tenant et touchant lesdictes choses a lerbergement des hers feu Durant Rodeame et au fié du curé de l’église de Saint Karlais. *Item* une piece de terre contenant deux boicellées ou environ tenant a mes vignes et a la petite voye de darriere mondit herbergement. (...)".

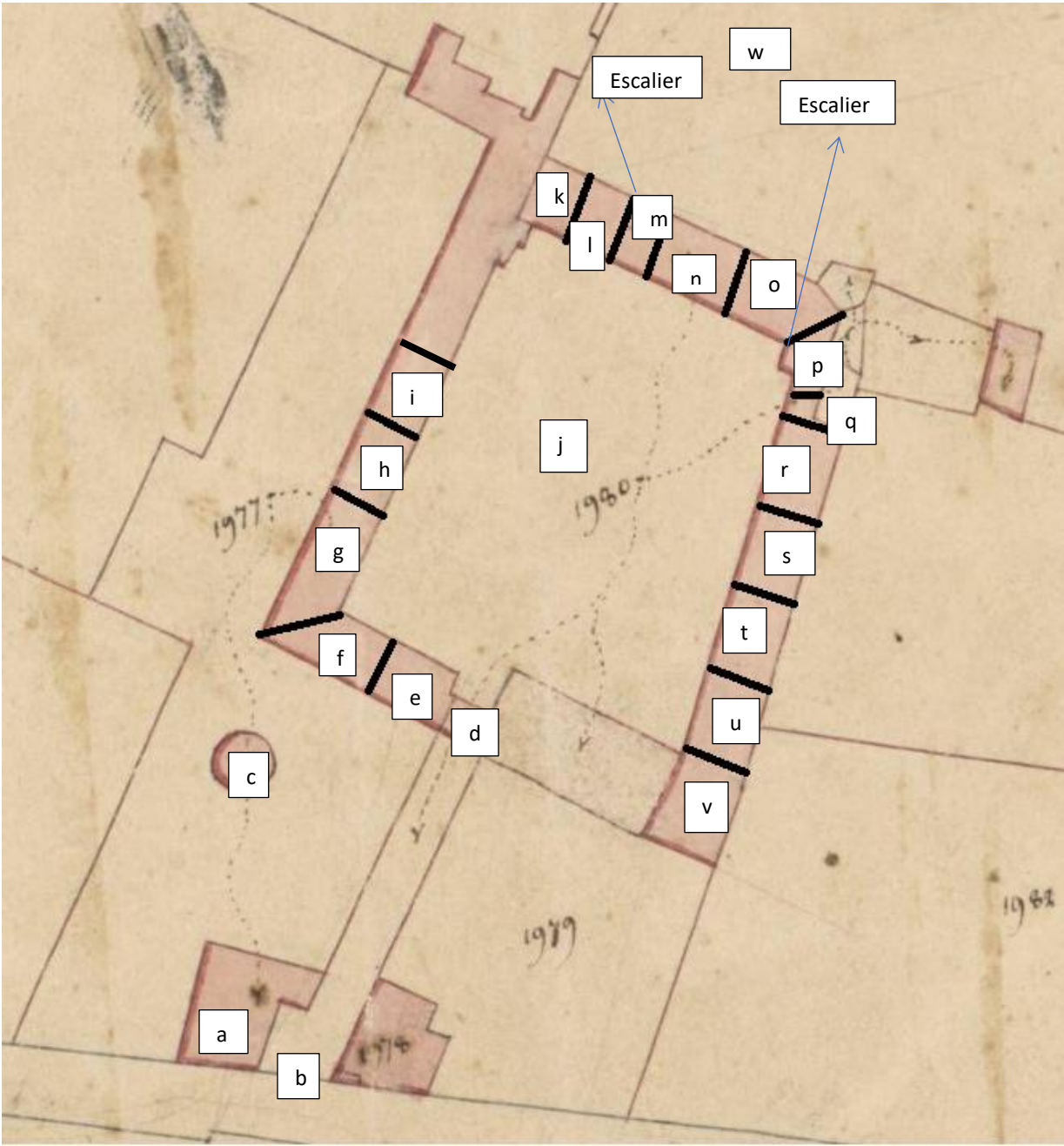
Le château est occupé pendant six siècles par la famille Chevaleau. Ayant embrassé les idées de la religion protestante, elle autorise les assemblées sur ses terres et y fait construire un temple. Beauchet-Filleau note par exemple que Jean Chevaleau, écuyer, seigneur de la Tiffardière, Boisragon et autres lieux, *capitaine huguenot, se distingua par sa bravoure. En 1574, il se signala au siège de Lusignan ; en 1585, il accompagna Condé dans l’expédition d’Angers et ne dut la vie qu’à la générosité d’un catholique. En 1587, il défendit Saint-Maixent dont il était gouverneur contre le duc de Joyeuse. Les habitants, voyant leurs murailles détruites, le forcèrent à capituler ; mais la ville, une fois rendue, le duc viola la capitulation, et laissa faire le pillage, malgré les sollicitations pressantes des seigneurs de sa suite, et surtout de Louis de Chasteigner d’Abain. Ce même Jean Chevaleau fit baptiser au moins deux de ses enfants au temple de Saint-Maixent : Jean, né en 1615 et Josué, baptisé le 4 mars 1617. Plusieurs générations firent ensuite de même jusqu’à la révocation de l’Edit de Nantes en 1685 où les membres de la famille Chevaleau abjurent la religion protestante.*

Au moment de la Révolution, la famille émigre et leur domaine est vendu comme bien national. Ambroise Louis, dit le chevalier de Boisragon, était en effet rentré dans l’armée des Princes en 1792 puis dans l’armée de Condé avant de décéder en 1794. Son frère aîné, Armand Alexandre, dit le marquis de Boisragon avait également quitté le royaume en 1792 et ne rentre en France qu’en 1809. Morcelée, l’ancienne seigneurie est alors occupée par plusieurs exploitants agricoles.

Les procès-verbaux de visite de 1765 puis de 1786 indiquent un mauvais état des bâtiments. Plusieurs salles stipulent des pièces éayées (l’ancienne cuisine, un grenier, *observés que la pièce portante de ladite charpente dudit grenier sur la porte d’iceluy est soutenüe par un pié debout*). Les Chevaleau n’habitent plus depuis longtemps le château, préférant demeurer à Poitiers, mais y conservent néanmoins des meubles.

Si on s’attache au cadastre napoléonien (1830), après l’allée, on accède au logis qui forme un carré autour duquel gravitent le logis et les communs. On distingue également une fuie.

Nous avons essayé de reconstituer l’agencement des pièces d’après le procès-verbal de visite de 1786, fait en présence de Armand Alexandre Chevalleau de Boisragon, écuyer, seigneur de Boisragon, la Mothe Jarrière, Saint-Martin-du-Fouilloux et autres places.



Section A3 (1830)

- A Fourniou avec chambre attenante
B Allée précédée d’une porte
C Fuie avec à un tour et une échelle
D Grande porte avec une chambre au-dessus
E Toit à brebis avec porte de communication vers la fuie
F Ecurie aux vaches surmontée d’un grenier
G Chais avec une porte de communication ronde donnant sur la cour ; 17 fûts de barriques
H Petit cellier communiquant avec la cave
I Chambre appelée *la Classe* avec grenier par-dessus
J Cour principale
K Antichambre
L Chambre ouverte sur le jardin, deux armoires dans le mur ; au-dessus une chambre
M Chambre ; au-dessus une chambre
N *Salle du logis de Boisragon*, avec un potager, il y a *une armoire fermant à deux fois, presque hors de service appartenant audit seigneur ; un petit potager a cadre de bois a trois trous, foncé de briques et carreaux, les grils sont hors de service, il y a aussi un petit vaisselier de bois blanc ouvrant a deux fois fermant avec deux petites tarjettes, une salliere de bois, deux chenets de trois pieds de hauteur, une crémailliere, un porte poile, un chalit de différents bois foncé dessous et dessus seulement, sur lequel est une paillasse, trois verges de fer et leurs pittons, une grande table de bois blanc, a laquelle il y a une petite fenestre, deux bancs, une autre petite table de bois blanc et son pliant, le tout appartenant audit seigneur de Bosiragon ; au-dessus une chambre*
O Grand appartement ; au-dessus un appartement
P *Ancienne cuisine voûtée, le foyer de la cheminée de ladite cuisine est en mauvais état, le manteau en pierres de ladite cheminée est cassé en deux endroits et la voute de la même cuisine est étayée aussi en deux endroits ; au-dessus un appartement*
Q Buanderie et toit à volailles
R Grande écurie avec une porte à double battant ; au-dessus vieille cuisine
S Ecurie
T Toit à cochons
U Petite Grange
V Grande Grange
W Jardin, observé *qu’il n’y a aucuns légumes sinon deux petites planches de pommes de terre ; pas de brèches dans les murs de cloture ; a l’un des coings dudit jardin il y a une vieille tour ruinée, a l’autre extrémité est une porte par laquelle on entre dans le champ du parc*
Actuellement, la fuie a été détruite et on constate que l’ancien logis est subdivisé entre plusieurs propriétaires.



Géoportail septembre 2025

L’inventaire établi par la Drac dans les années 1970 notait la présence d’une cheminée et d’un pavage en losanges.



CHRISTELLE NORDEY-SANCE

Sources

FLORIS (P.), TALON (P.), *Châteaux, manoirs et logis, les Deux-Sèvres*, APP, 1991.
LEDAIN (B.), *Dictionnaire topographique du département des Deux-Sèvres*, Poitiers, 1902.
BEAUCHET-FILLEAU (H.), *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, 2^e édition, t. II, Poitiers, Oudin, 1895.
BARDONNET (A.), *Hommages d'Alphonse comte de Poitiers, frère de saint Louis. Etat du domaine royal en Poitou (1260)*, Niort 1872. Saint-Maixent p. 59-75.
Drac Poitiers.
Ad 86 – C 317.
Ad 79 – procès-verbaux de visite.

Les conséquences d’une justice bien complexe (1756)



(Neozone.org)

Avant la Révolution française, les instances judiciaires peuvent apparaître bien complexes. Il reste encore, issues du Moyen-Age, des justices seigneuriales pour les petits délits (basse et moyenne justice). Les seigneurs qui disposaient du droit de haute justice ont progressivement vu ce pouvoir diminuer au profit de la seule justice royale. Au fur et à mesure du temps, la justice royale s’est ainsi imposée et Saint-Maixent est devenue le siège d’une sénéchaussée compétente en justice civile et criminelle mais aussi en appel des justices seigneuriales. Les affaires concernant les hommes d’Eglise relèvent de l’official de Poitiers tandis que tout le contentieux fiscal relève d’une élection. Cet imbroglio favorise les conflits entre ces institutions : querelles à propos du ressort, oppositions concernant la légitimité à s’occuper d’une affaire en sont des exemples. La sénéchaussée de Saint-Maixent représente ainsi environ 70 paroisses autour de la ville mais aussi une enclave à Couhé-Vérac.

Ce sont ces juridictions complexes qui nuisent à l’enquête suivante datant de 1756. Le 13 janvier, le procureur du roi Pierre Louis Chaigneau signale à Louis Théophile Orry, lieutenant particulier assesseur criminel, qu’une femme a été trouvée noyée au pont de la Maladrerie, là où arrive le ruisseau qui provient du Puy d’Enfer. Le lieu représente la frontière entre les paroisses de Nanteuil et Exireuil. Comme le veut l’usage, le magistrat requiert une levée de corps avec Claude Texier, médecin, et le chirurgien Bonaventure Daniau. Le magistrat et un greffier les accompagnent. Il s’agit de Magdeleine Hilaire, domestique de Jean Poupard, laboureur à la Guionnière d’Exireuil.

La victime se trouve “en bas des chaumes du Puy-d’Enfer”. Le corps est en partie immergé jusqu’aux cuisses, tandis que son buste repose sur l’herbe. Mais au moment où les praticiens allaient procéder, le garde du seigneur d’Aubigny et Faye surgit. Pour matérialiser les prétentions de son maître qui l’a envoyé ici, il jette sa bandoulière sur le corps. Le greffier relate ce geste qu’il considère comme insolent. Il est suivi par trois officiers seigneuriaux qui dressent également un procès-verbal. Le magistrat dresse aussi le sien, considérant que cela constitue un “trouble à la juridiction royale” qui appartient, par concession royale, au duc de La Meilleraye, baron de Saint-Maixent.

Deux enquêtes sont donc lancées en même temps mais, malheureusement, aucune n’a été conservée. Tout juste apprend-on que la victime est vêtue de deux jupes, une devantière, un corset avec des brassières et une chemise. Dans les poches, ils trouvent un chapelet, un couteau, un mouchoir et trois pommes. Des contusions sont constatées à la tête et ils pensent à une noyade accidentelle. Le chapelet trouvé sur la défunte permet au magistrat de la faire inhumer dans le cimetière catholique.

Tout cela montre donc que l’enchevêtrement judiciaire peut nuire aux enquêtes et donc à la recherche de la vérité.

BENOIT SANCE

Source : Ad79 4 B 193

Pour faire suite à un article du Petit journal de *Sanctus Maixentus* (n° 10, février 2025) concernant Monique Berlioux, championne de France à la nage dans les années 1940, voici un article du *Mémorial des Deux-Sèvres* de 1934 relatant sa victoire dans la traversée de Paris à la nage.



Mémorial des Deux-Sèvres, n° 208, 5.9.1934

Il y a 100 ans dans la presse à Saint-Maixent-l'Ecole (extraits)



Mémorial des Deux-Sèvres, n° 1, 1.1.1926

Théâtre – C’est le mardi 5 janvier à 8 heures que la tournée Conti de Serval, donnera une représentation extraordinaire du grand succès parisien : "Epouse-moi". Location comme d’usage

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 9, 12.1.1926

Conférence littéraire – M. André Lichtenberger donnera le jeudi 4 janvier à 8 heures 30, salle des fêtes de l’Ecole Militaire une conférence sur la "Crise des domestiques". M. Lichtenberger, auteur bien connu du "Petit Trott", de "Petite Madame", a laissé le meilleur souvenir de la conférence qu’il donna l’an dernier. Le sujet qu’il a choisi cette année "La crise des domestiques" ajoutera à l’intérêt de cette question toute d’actualité, le charme d’être traité par un des meilleurs peintres de la Société contemporaine.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 12, 15.1.1926

Cinéma des Arts – Programme des samedi et dimanche 16 et 17 janvier :
Les Alpes dolomites, documentaire.
Le châle aux fleurs de sang, grand drame de l’Indépendance américaine.



Le châle aux fleurs de sang

(carte promotionnelle https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Ch%C3%A2le_aux_fleurs_de_sang)

Le chiffonnier de Paris, deuxième épisode.
Malec joue au golf, comique ; une demi-heure de fou rire, guérison radicale de la neurasthénie.

Cinéma Família – Programme des samedi et dimanche 16 et 17 janvier :
L’Imprimerie de jadis et de nos jours, documentaire.
Il ne faut pas jouer avec le feu, grand drame de l’amour, en 5 parties.
Quelle aventure, comique extraordinaire et hilarant, en deux parties.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 13, 16.1.1926

Ecole militaire d’infanterie – Les officiers de l’Ecole militaire dont les noms suivent sont inscrits au tableau d’avancement pour le grade supérieur :
MM. Gillet, lieutenant-colonel, commandant en second ; Meyrialle, capitaine, professeur de géographie ; Desfontaines, d’Hermies et Pougnaud, lieutenants instructeurs.
Le capitaine Meyrialle est inscrit au tableau pour services exceptionnels rendus par lui dans l’emploi qu’il occupe. Rappelons à nos lecteurs qu’il est l’auteur d’un livre dont nous leur avons parlé : "Saint-Maixent-l’Ecole", édité par la maison Baussay, à Niort.
Ont été nommés :
Lieutenant-colonel, M. Macheret, chef de bataillon, affecté au 146^e (Saint-Avoid) ;
Chefs de bataillon : M. Saintard, capitaine-professeur, maintenu provisoirement ; M. Chapelle, chef de bataillon à titre temporaire, maintenu provisoirement.
Rappelons que le commandant Chapelle dirige depuis 1921, le cours spécial, aux élèves-officiers de réserve.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 29, 4.2.1926

Colombe saint-maixentaise – Jeudi soir, 28 janvier, a eu lieu à la salle du café Thiollet, une soirée cinématographique offerte par la société "La colombe saint-maixentaise" à ses membres honoraires. De nombreux invités avaient répondu à l’appel de la société et c’est devant une salle très garnie que furent projetés sur un écran un certain nombre de film comiques, encadrant un film de vulgarisation : "Le pigeon voyageur". La vie et les mœurs de nos gentils messagers y étaient montrés dans leurs détails et c’est aux applaudissements de l’assistance que se déroula la fin du film.
En somme, bonne soirée colombophile d’un genre nouveau et qui fit plaisir à tous. Merci aux organisateurs et en particulier au toujours dévoué M. Thiollet qui voulut bien mettre gracieusement sa salle à la disposition de "La Colombe". Il convient également de féliciter l’assistance qui montra par sa générosité au cours de la quête, qu’elle était de cœur avec ses bêtes. Souhaitons que de semblables petites fêtes de famille nous soient réservées de temps en temps.
Aux propriétaires de chiens – Le commissaire de police porte à la connaissance des intéressés, et pour la dernière fois, que tout chien trouvé divaguant sur la voie publique, en dehors des heures prescrites, sera dorénavant, pour son propriétaire, l’objet d’une contravention de simple police.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 30, 5.2.1926

Calendrier des fêtes 1926 – Le maire de Saint-Maixent avait convoqué vendredi dernier, tous les bureaux des Sociétés régulièrement organisées à l’effet d’établir un calendrier des fêtes qui pourraient avoir lieu au cours de la présente année. La réunion s’est tenue au palais de justice où presque toutes les Sociétés étaient représentées. Le maire ayant invité les présidents des divers groupements à présenter les dates qui pourraient le mieux convenir aux fêtes projetées, un accord s’est établi sur les dates et attractions ci-après indiquées :
7 février : concert offert par l’Union syndicale des commerçants (théâtre)
20 février : concert offert par la section des mutilés (halle)
21 février : bal organisé par la section des mutilés (halle)
6 mars : représentation théâtrale par la Gaité saint-maixentaise (théâtre)
13 mars : bal organisé par le Stade saint-maixentais
14 mars : bal d’enfants organisé par le Stade saint-maixentais (halle)
21 mars : concert offert par la Lyre saint-maixentaise à ses membres honoraires
6 juin : concours ministériel colombophile à Compiègne
27 juin et 3 juillet : représentation théâtrale sous les halles par un groupe d’artistes locaux
25, 26, 27 et 28 juin ou 2, 3, 4 et 5 juillet : grandes fêtes annuelles saint-maixentaises dont le programme sera publié en son temps

- 11 juillet : grand concours de la Gaule saint-maixentaise
- 14 juillet : fête nationale
- 14 juillet : fête d’athlétisme organisée par le Stade saint-maixentais
- 24 et 25 juillet : concours hippique
- 1^{er} août : fête du quartier de la gare
- 8 août : courses de Saint-Maixent

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 31, 6.2.1926

Crime, fugue ou suicide ? – Lundi dernier, vers 5 heures du soir, M. Victor Boinot, distributeur de pain de la boulangerie de Soudan faisait sa tournée habituelle à l’aide d’une voiture automobile. Se trouvant à Maison-Neuve, commune de Soudan, une panne l’obligea à réparation qui ne fut pas suivie de départ, puisque la voiture a été retrouvée sans être complètement réparée.

Quant à M. Boinot, il n’a pas été possible de retrouver sa trace depuis ce moment. Aux approches de la voiture, on a découvert divers objets notamment : son gilet, son pardessus, allégé d’une partie de son contenu, et plusieurs pièces de monnaie éparses. Y-a-t-il crime, fugue ou suicide ? L’enquête ouverte permettra, sans doute, de répondre à cette triple question.

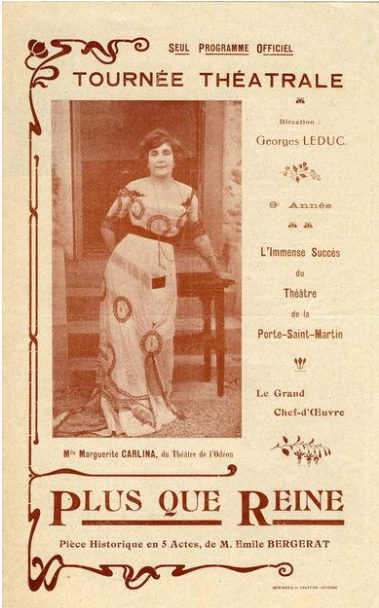
Mémorial des Deux-Sèvres, n° 33, 9.2.1926

Arrestation – Le 19 janvier, le soldat D. R... étant en train de boire un verre avec un camarade chez M^{elle} Chebrous, débitante, a profité de l’absence de cette dernière pour lui soustraire une bague en or, restée à proximité de l’évier. Cet individu a été appréhendé vendredi matin à son arrivée de permission par M. Roca, commissaire de police, qui a réussi à recueillir les aveux complets du coupable.

La gaule saint-maixentaise – L’assemblée générale de la Gaule saint-maixentaise aura lieu le samedi 13 courant, dans la salle du palais de justice, à 20 heures 15. Les sociétaires sont instamment priés d’y assister.

Théâtre – Au théâtre municipal de Saint-Maixent à 8 heures et demie précises, jeudi 11 courant, nous aurons une soirée des plus séduisantes par la tournée Georges Leduc qui nous donnera le plaisir d’applaudir le grand chef-d’œuvre : *Plus que Reine*, pièce historique en 5 actes, de E. Bergerat. Cette comédie émouvante et curieuse est une page glorieuse et peu convenue de notre histoire.

La direction a groupé une phalange d’artistes de talent tels que M^{elle} Marguerite Carlina, de l’Odéon ; Fumat et Leduc, de la Porte Saint-Martin ; Duforest, du Gymnase ; Bourgeois, du Vaudeville, qui assurent le triomphe d’un spectacle particulièrement attrayant et où les familles peuvent amener sans crainte les jeunes filles.



Programme de la pièce jouée en 1911 au théâtre de Quimper
(<https://www.quimper.bzh/1086-le-theatre-a-quimper-a-la-belle-epoque-1904-1920-.htm>)

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 40, 17.2.1926

Séjour au camp de la Courtine – Le ministre de la Guerre a décidé que cette année, le séjour des Ecoles dans un grand camp d’instruction, aurait lieu au camp de la Courtine (au lieu de Coëtquidan comme pour les trois dernières années). L’école de Saint-Maixent (EOA) y séjournera du 19 mai au 18 juin. Elle y arrivera le 18 mai pour en repartir le 19 juin. Les EOR de la prochaine promotion y arriveront le 2 juin pour en repartir le 3 juillet.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 44, 21.2.1926

Distinction honorifique – Nous relevons à l’*Officiel* parmi les nombreux élus de la promotion violette, le nom d’un de nos dévoués compatriote, M. Goffier, conseiller municipal et vice-président de la Lyre saint-maixentaise. Cette distinction a été justifiée par les motifs suivants : M. Goffier a consacré tous ses soins à des œuvres de vulgarisation artistique en créant dans notre ville un groupe de jeunes qui a donné à différentes reprises et avec plein succès, des soirées récréatives, des représentations de gala, favorisant ainsi une décentralisation très souhaitable.

Il a contribué au succès de ces tentatives par des œuvres personnelles et a versé de ce fait, soit aux caisses scolaires de bienfaisance, de la bibliothèque municipale, de l’œuvre du monument aux morts, au théâtre et pour l’édification projetée d’un kiosque à musique, des sommes respectables produites par les entrées des fêtes populaires issues exclusivement de sa propre initiative.

Il nous promet pour cet été, paraît-il, une attraction sensationnelle et de grande envergure, qui sera appelée, nous n’en doutons pas, à un grand retentissement.

Séance cinématographique – On nous annonce pour le samedi 27 courant, à 15 heures, une grande séance cinématographique sur la natation et le sauvetage, offerte gratuitement au public. Elle aura lieu dans l’une des salles de l’Ecole militaire, mise à la disposition par M. le général commandant d’Armes, et avec le concours de M. Lalyman. Cette séance présentera le plus grand intérêt et ne manquera pas d’attirer de nombreux auditeurs.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 45, 23.2.1926

Théâtre – Nous avons le plaisir d’annoncer à nos lecteurs le prochain passage à Saint-Maixent de l’excellente tournée *Renée Rose* qui viendra interpréter un des plus gros succès de fou rire actuel *Une belle gosse*. Ce sont quatre actes de folle gaité que MM Palau et Nancey, dont 300 représentations consécutives à Paris, au théâtre *Comédia*, ont consacré le succès¹.

Vol – Le commissaire de police de notre ville a surpris au cours du marché de samedi, la nommée Léonie Pin, âgée de 71 ans demeurant à Saint-Maixent, au moment où elle faisait main basse sur diverses provisions alimentaires et l’a mise en état d’arrestation.

Syndicat de la boucherie et de la charcuterie – Le bal annuel organisé par les membres de la chambre syndicale de la boucherie et de la charcuterie, aura lieu le samedi 27 février, à 2 heures, dans les salons du Grand Café de la Terrasse.

Aucune carte d’invitation ne sera envoyée aux demoiselles.

Le prix d’entrée est fixé à 3 francs pour les messieurs et à 1 fr. 50 pour les dames et les demoiselles.

¹ Théâtre Comoedia : salle de spectacle qui était située 47 boulevard de Clichy. Elle avait été fondée en 1899, après maintes changements de noms, elle prend celui de Comoedia en 1920 et a pour directeur Marcel Nancey. Cette salle devient un cinéma en 1933 et ferme définitivement en 1966 pour laisser place à un bureau de poste. ([wikipedia.org/wiki/Théâtre_Comédia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%AAtre_Com%C3%A9dia))

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 49, 27.2.1926

Suicide ou meurtre – Nous revenons aujourd’hui sur l’affaire Boinot, qui passionne beaucoup la contrée. Le nommé Boinot Victor, en train de faire sa tournée de pain, il y a environ un mois, avait subitement disparu alors qu’il réparait son automobile, tout près de Soudan. Depuis, aucune trace permettant de connaître la raison de cette fugue. Nous apprenons à l’instant qu’on vient de retrouver son corps dans un puits d’une ferme de la Furgondière, commune de Fomperron, à environ 3 kilomètres de Soudan. Et toujours nous posons la même question. Y-a-t-il suicide ou meurtre ? Espérons que bientôt la police éclaircira cette affaire.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 50, 28.2.1926

Théâtre – La société amicale la *Gaité saint-maixentaise* donnera le samedi 6 mars, dans la salle du théâtre, une soirée récréative au cours de laquelle seront interprétées différentes pièces très intéressantes. Nous ne doutons pas que le public soit nombreux pour venir entendre nos jeunes artistes improvisés, auxquels nous souhaitons le plus grand succès

C’est samedi 2 mars qu’aura lieu la représentation si attendue de *Une belle gosse*, quatre actes hilarants dont la presse parisienne a été unanime à constater le succès. M^{lle} Renée Rose, la délicieuse artiste des Bouffes-Parisiennes qui nous présente le spectacle s’est assurée le concours d’une troupe comique de premier ordre.

Voici trois heures de fou-rire en perspective.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 54, 5.3.1926

Cinéma familial – Voici le programme des samedi et dimanche 6 et 7 mars :

Industrie du bois en Suède, panorama ; *La mendiante de Saint-Sulpice*, 2^e épisode en quatre parties ; *Peggy féministe*, comédie gaie en quatre parties ; *Corniflard cherche un cœur*, comique.

Cinéma des Arts – Voici le programme des samedi et dimanche 6 et 7 mars :

Les pyramides, panorama ; suite et fin de *l’Orphelin de Paris* ; *Le Loup-Garou*, le plus beau cinéma roman paru à ce jour, en cinq épisodes ; *Message secret*, comédie dramatique en quatre parties ; *Les mésaventures de Zéphirine*, comique en deux parties.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 60, 12.3.1926

Fermeture des magasins – Les quincailliers et ferblantiers de Saint-Maixent avisent leur clientèle que, par suite de l’application de plus en plus sévère de la loi sur le repos hebdomadaire, ils se voient dans l’obligation de fermer leurs magasins toute la journée du dimanche ainsi que pour les fêtes légales. Cette nouvelle disposition entrera en vigueur le 4 avril 1926.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 64, 17.3.1926

Tentative de vol à main armée – M^{me} Charon, veuve de guerre, épicière, habitant 20 rue Chalons, avec sa mère et ses deux filles, a été l’objet, dans la nuit du 13 au 14 courant, d’une tentative de vol à main armée.

Le soldat Pauht, du petit Etat-Major de l’Ecole militaire d’infanterie, a pénétré dans les appartements de M^{me} Charon en se servant pour cela, du tuyau de descente.

Dans trois tentatives précédentes, il avait réussi ses mauvais coups sans être dérangé, profitant de l’absence de deux locataires de M^{me} Charon, tous les deux officiers à l’Ecole.

Ces derniers étant justement absents, dans la nuit du 13 au 14, le voleur ne manqua point l’essai d’une quatrième tentative ; mais il avait compté sans la police qui, prévenue des derniers vols, veillait en cachette autour de la maison.

Grâce à l’habileté de notre commissaire de police, M. Rocca, secondé par son brigadier, M. Moimeau, notre voleur masqué et armé d’un long coupe-choux, a été pincé vers une heure du matin.

Ajoutons que ce n’est pas sans peine qu’il a été conduit au poste de police, opposant une résistance acharnée, après avoir voulu se servir de son arme contre le brigadier Moimeau, geste qui fut heureusement évité par ce dernier.

Le voleur a été remis entre les mains de l’autorité militaire.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 65, 18.3.1926

Braconnage – Vendredi, dernier, vers 22 heures, notre commissaire de police, M. Rocca au cours d’une de ses rondes habituelles, remarquait un personnage en train de scruter une haie d’un pré bordant la place Denfert-Rochereau, à l’aide d’une lampe électrique. Intrigué par cette manœuvre, il profita de l’obscurité pour s’approcher du noctambule et lui demander la cause de ses recherches. Fort embarrassé de cette question inattendue, M.T. répondit évasivement et reconnut sans peine qu’il était porteur de pièges et de lacets destinés à la capture du gibier. Procès-verbal lui a été dressé.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 69, 23.3.1926

Théâtre municipal – Vendredi prochain, 26 courant, la compagnie Deliane jouera le plus gros succès du théâtre de la Renaissance, *La Rafle*, pièce réaliste et policière, en cinq actes et six tableaux, de Ragot. Cette pièce est une des plus impressionnantes de notre époque. Rire et larmes, rien n’y manque ; elle plaira à tous. Prix habituel des grandes tournées, location comme d’usage.

Mémorial des Deux-Sèvres, n° 75, 30.3.1926

Tournée théâtrale – Nous aurons, paraît-il, le plaisir d’applaudir d’ici quelques jours, une des pièces les plus curieuses de l’époque : *Les détraqués de Paris*, de Paul Murio, l’auteur bien connu des pièces à succès.

Cette pièce sera jouée par les tournées Pierre Carlaut dont la réputation n’est plus à faire.



Paul Murio (<https://www.ecmf.fr/cm/index0418.html>)

Enigme n° 16 : où est-ce situé ?



Réponse à l'énigme n° 15 :



Escalier d'un des pavillons de la porte Chaslon

Travaux au local de l'association

L'année 2025 s'est achevée avec la fin des gros travaux de déblaiement. Les murs ont été débarrassés des isolations en bois, de la vieille chaux instable et dégradée et du ciment. Les poutres n'ont plus leurs coffrages en planches et contreplaqué, la majeure partie des clous a été retirée. Prochaines étapes : poncer les poutres et les pierres des cheminées et des tours de fenêtres et portes ; refaire l'électricité avant d'enduire les murs à la chaux. Les huisseries devraient être changées au cours de l'été prochain. La couleur a été choisie par notre jeune adhérent, Louis-Alexis, suivant un argumentaire très « raisonné » : « le vert c'est moche, le rouge ça fait Père Noël, le bleu c'est pour les hôtels particuliers »... Donc la peinture sera dans une teinte de gris, dans la gamme proposée par l'ABF.

Le but reste de remettre la maison dans son style XVIII^e siècle (de manière cohérente avec la façade sur rue) même si la base est un tènement médiéval et d'en faire un lieu d'expositions pour notre association.

Voici en photos l'avancée des travaux en un an (achat en octobre 2024) :



Octobre 2024



Décembre 2025



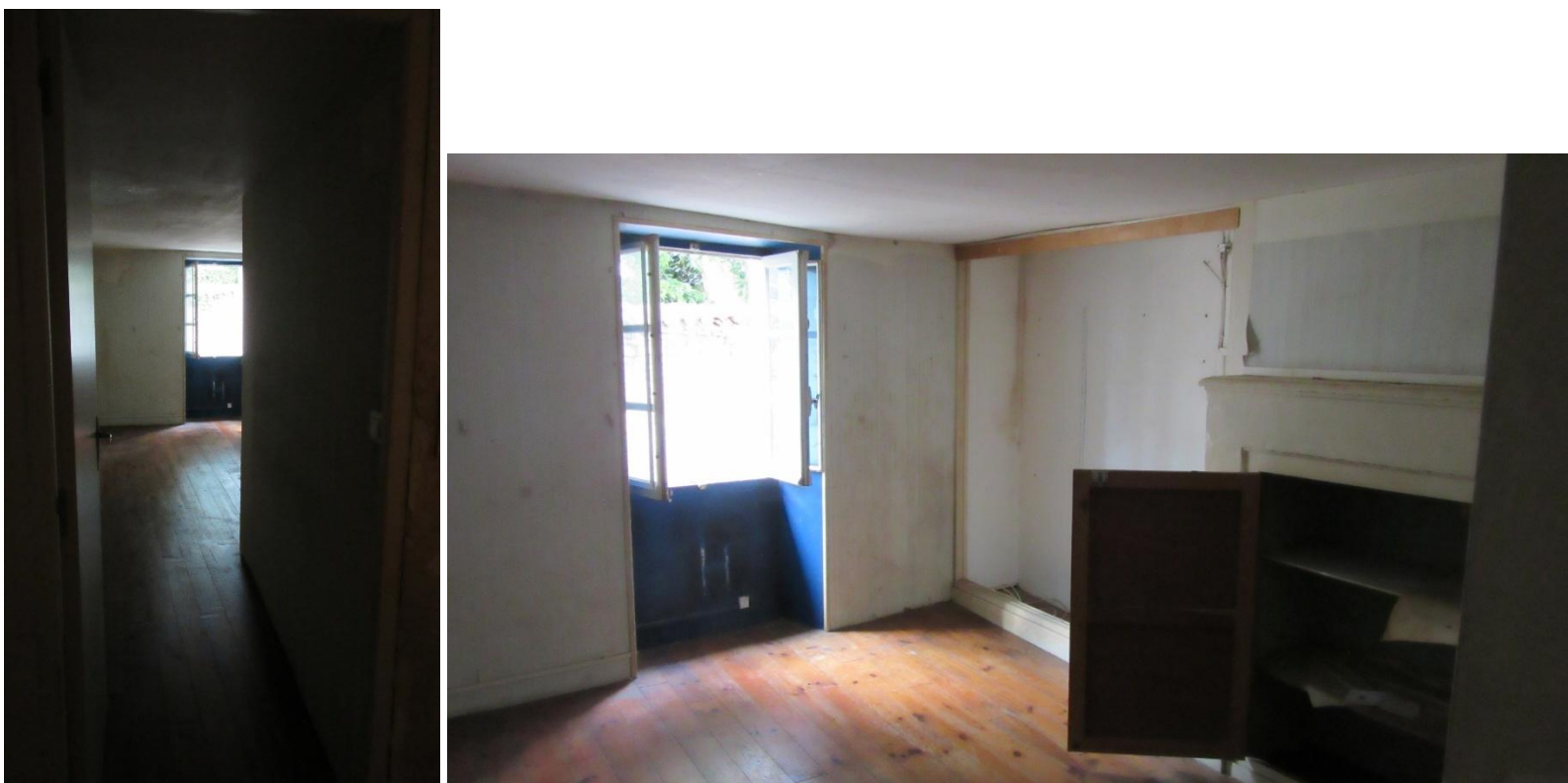
Octobre 2024



Décembre 2025



Décembre 2025



Décembre 2025



Décembre 2025



Octobre 2024



Eté 2025

